

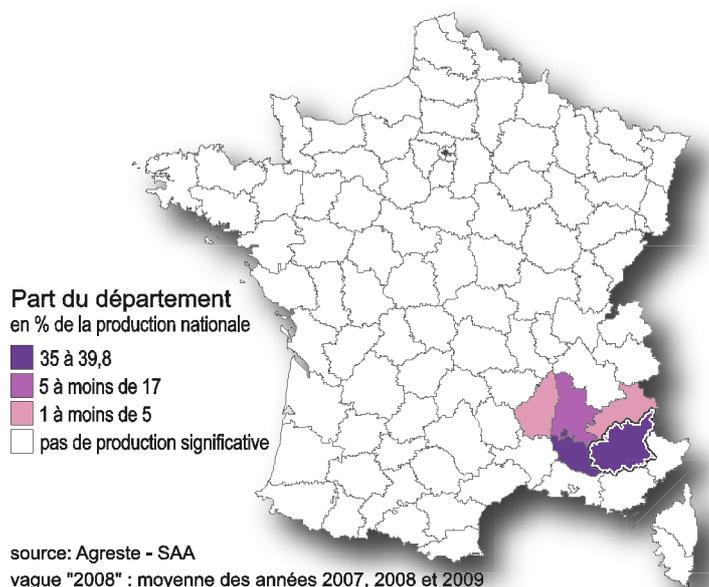
ornementaux et des fabricants d'huiles essentielles. De plus, de nombreux producteurs de plantes à parfum diversifient leur activité en ouvrant leurs portes aux touristes attirés par la renommée des paysages provençaux.

Dépérissement des plantations et aléas climatiques

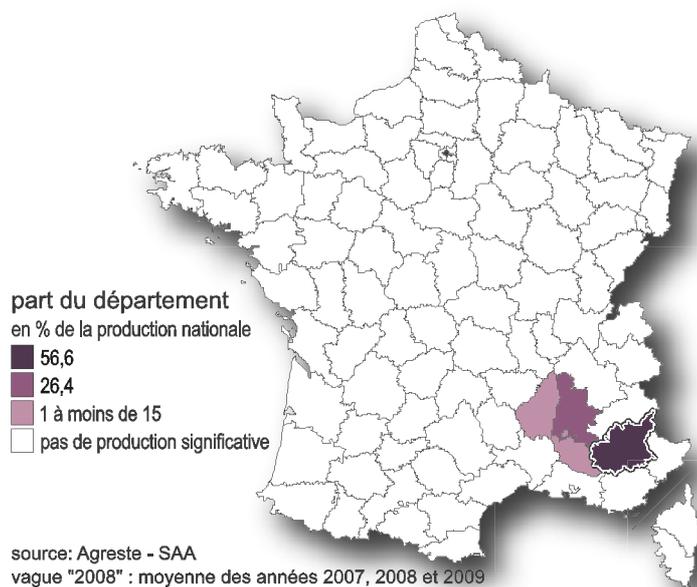
Depuis 2003, les bassins de production connaissent une mortalité importante des plants. Suite aux sécheresses successives de 2003 à 2007 et à la maladie du dépérissement de la lavande, d'importantes mortalités dans les lavanderaies sont apparues obligeant l'arrachage total des parcelles les plus touchées. En tout, ce sont 1 500 hectares qui ont été arrachés de 2002 à 2006 et 1 800 hectares suite uniquement à la sécheresse 2007. Les

plantations fragilisées par le climat sont devenues plus sensibles aux maladies et en particulier au dépérissement. Cette maladie, initialement localisée sur quelques communes et uniquement sur les lavandes en 2005, s'étend actuellement à l'ensemble du département et concerne indifféremment lavande et lavandin. Un plan de soutien à la filière lavande-lavandin a alors été mis en place comme des aides d'urgence basées sur les superficies arrachées et des aides à la replantation. Ces mesures sont complétées par l'attribution de DPU sur la base des surfaces lavande et lavandin 2009. Par ailleurs, la concurrence étrangère des pays à faible coût de main d'œuvre (Europe centrale, de l'Est, Chine ou Inde) entame le quasi-monopole de la France de la production d'essence. Les produits de synthèse peuvent aussi, au gré des cours, être préférés par les industriels.

Production de lavande " 2008"



Production de lavandin " 2008"



UNE APICULTURE ASSOCIÉE À UNE IMPORTANTE FLORE

Les Alpes-de-Haute-Provence sont un des premiers départements français pour la production de miel.

Aux 27 000 ruches conduites par les apiculteurs bas-alpins, il faut ajouter cinq fois plus de ruches provenant d'autres régions, lors de la floraison du lavandin.

Comme l'huile d'olive, les parfums de lavande ou les champs de blé, le miel de lavande contribue à la notoriété de la Provence.

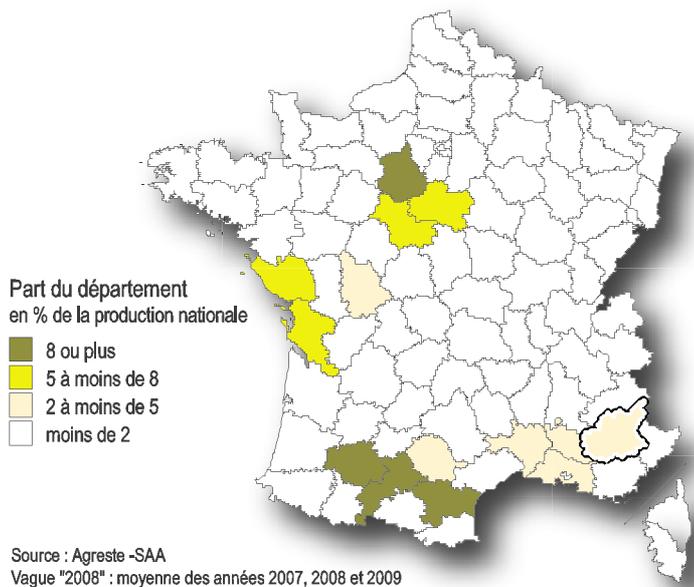
L'apiculture est très développée sur le plateau de Valensole en raison de l'importance de la culture du lavandin et autres plantes à parfum.



BLÉ DUR : UNE CULTURE MÉDITERRANÉENNE QUI CONSTITUE UN BON ASSOLEMENT

Les céréales, oléagineux et protéagineux couvrent 29 000 hectares en 2009. Le blé dur occupe à lui seul 56 % de cette surface. Les productions de blé dur sont localisées d'une part sur le plateau de Valensole, sur la rive gauche de la Durance et d'autre part sur le plateau de Forcalquier qui s'étend depuis le surplomb des hautes-terrasses de la rive droite de la Durance jusqu'à la crête de la montagne de Lure et aux confins du Vaucluse. En 2009, 55 700 tonnes de **blé dur** ont été récoltées, ce qui place le département au 14ème rang national (2,7 % de la production nationale). Trois coopératives agricoles ont un rôle majeur dans la collecte, le stockage et la commercialisation des productions : Groupe Provence Services dont le siège est à Manosque, la Coopérative de blé de la région de Forcalquier et la SICA Céréalière de Haute-Provence à Valensole.

Production de blé dur " 2008 "



UN VIGNOBLE PEU ÉTENDU MAIS DE QUALITÉ

La viticulture représente 3,2 % du produit agricole départemental, en valeur. En 2007, 70 exploitations à dominante viticole exploitent 850 hectares de vignoble ; elles étaient 58 en 2000. La production totale est de 40 300 hectolitres dont 86 % en rouge. Une **AOP Pierrevert** a été mise en place en 1998 sur une aire de onze communes situées sur les rives gauches de la Durance et du Verdon au sud du département. Cet arrière-pays provençal connaît des étés chauds et très ensoleillés mais également des amplitudes thermiques (jour/nuit) fortes en raison de l'altitude (moyenne de 450 mètres), accompagnées de faibles pluviométries. La production AOP en 2009 est de 12 500 hectolitres pour une surface revendiquée de

280 hectares, avec une proportion dominante de vins rouges. Les principaux cépages sont pour les vins rouges le Grenache noir, le Syrah et pour les vins blancs le Grenache blanc, le Vermentino et l'Ugni blanc. La majorité des exploitations ont une production mixte de vins d'appellation et de vins de consommation courante.

En 2009, le **prix d'un hectare de terre viticole**, libre à la vente dans les conditions normales d'offre et de demande, est en moyenne de 15 000 euros pour l'AOP Coteaux de Pierrevert contre 40 000 euros pour la moyenne régionale et de 10 000 euros pour les vins de consommation courante (13 200 euros en PACA).

LE PRIX DES TERRES AGRICOLES

Les prix des terres agricoles du département reflètent la qualité agronomique de la terre. Les prix maximum des terres labourables s'appliquent là où il y a possibilité d'avoir une irrigation sûre et pérenne ou des facilités d'exploitation. C'est le cas des petites régions agricoles de la Montagne de Haute-Provence et du Plateau de Valensole. En revanche la déclivité, les zones inondables, les oliviers sur terres non irrigués sont des facteurs de prix bas. La nature même de la culture ou de l'orientation technico-économique de

l'exploitation influent aussi sur le prix. Les terres aptes au maraîchage, à l'horticulture s'apprécient d'autant plus que les périodes de rotation des cultures sont importantes. Les acquisitions des non-agriculteurs portent essentiellement sur le bâti et les anciens corps de ferme sont très prisés. Les fonds bâtis associés aux terrains à potentiel urbanistique font monter les prix. Dans ces cas, les agriculteurs ne peuvent pas se positionner à l'achat.

Valeur vénale moyenne des terres labourables et des prairies naturelles en 2007

terres agricoles d'au moins un hectare, libres à la vente

Petites régions agricoles	Terres Labourables			Prairies naturelles		
	dominante	minimum	maximum	dominante	minimum	maximum
Plateau de Valensole	3 200	1 500	4 500
Sisteronnais	3 000	1 500	8 500	1 800	800	2 500
Montagne de Haute Provence	2 500	1 000	5 500	2 300	1 000	3 000
Plateau de Forcalquier	4 300	1 300	7 500	2 600	1 000	3 800
Val de Durance	5 500	2 800	8 000
Alpes-de-Haute-Provence	3 710	2 290

... non significatif

Source : Safer - Agreste, Enquête sur la valeur vénale des terres agricoles 2007

LA DIVERSIFICATION : UN COMPLÉMENT DE REVENU NON NÉGLIGEABLE

Afin de se prémunir des aléas des revenus de l'agriculture et saisir les opportunités résultant des nouvelles demandes sociales ou alimentaires, certains exploitants recherchent une meilleure valorisation de leur production ou/et un développement de projets agro-touristiques. En 2007, un exploitant agricole sur cinq des Alpes-de-Haute-Provence pratique la **vente directe** de produits de la ferme aux consommateurs. Il y a émergence de points de vente collectifs, dont le principe est la gestion commune d'un lieu de vente. Cela répond à la demande croissante de produits locaux. Certains maraîchers développent ces nouvelles

formes de ventes au sein de marchés paysans ou par la vente directe. Autre forme de diversification, la **transformation de produits agricoles** pour la vente (fromages, viande...) est en progression depuis 2000. Il en est de même des activités liées au tourisme dont la forme la plus répandue est l'hébergement (camping à la ferme, gîte, chambre d'hôte...). Des travaux à façon hors de l'exploitation sont aussi proposés par des agriculteurs. C'est par exemple le cas de services environnementaux rendus hors du cadre de leur exploitation, à destination des collectivités locales ou des particuliers.

Principales activités de diversification des exploitations agricoles en 2007

Activités de diversification	Nbre d'exploitations la pratiquant	% du total des exploitations
Vente directe au consommateur	506	22,8
Transformation de produits agricoles pour la vente	244	11
Activités liées au tourisme-restauration, hébergement,	124	5,6
Travaux effectués à façon hors de l'exploitation	55	2,5

source: Agreste – enquête structure 2007



Nombre d'exploitations et surface agricole (SAU) par orientation dominante de production

Orientation dominante	Exploitations		SAU	
	2007	2007/2000 % annuel	2007 (ha)	2007/2000 % annuel
Herbivores	535	-1,3	70 665	0,3
Grandes cultures	612	-2,7	48 220	1
Maraîchage, viti., polyculture...	493	-6,7	24 199	-4,4
Arboriculture (y compris oliviers)	500	-5,3	5 180	-2,2
Bovins viande	82	-1	11 277	3,3
Toutes orientations	2 222	-4	159 541	-0,2

Source : Agreste - Enquête structure 2007 et recensement agricole 2000

Unités de travail* dans les exploitations par orientation dominante de production

Orientation dominante	Equivalents temps plein	
	2007	2007/2000 % annuel
Herbivores	749	-1,6
Grandes cultures	718	-4,1
Maraîchage, viticulture, polyculture,..	675	-3,9
Arboriculture (y compris oliviers)	591	-8,8
Bovins viande	117	-0,1
Ensemble des actifs	2 850	-4,5

Source : Agreste - Enquête structure 2007 et recensement agricole 2000

* UTA (unité de travail annuel) : quantité de travail annuel d'une personne à temps plein

Définitions

Exploitation agricole (au sens de la statistique agricole) : unité de production répondant aux conditions suivantes :

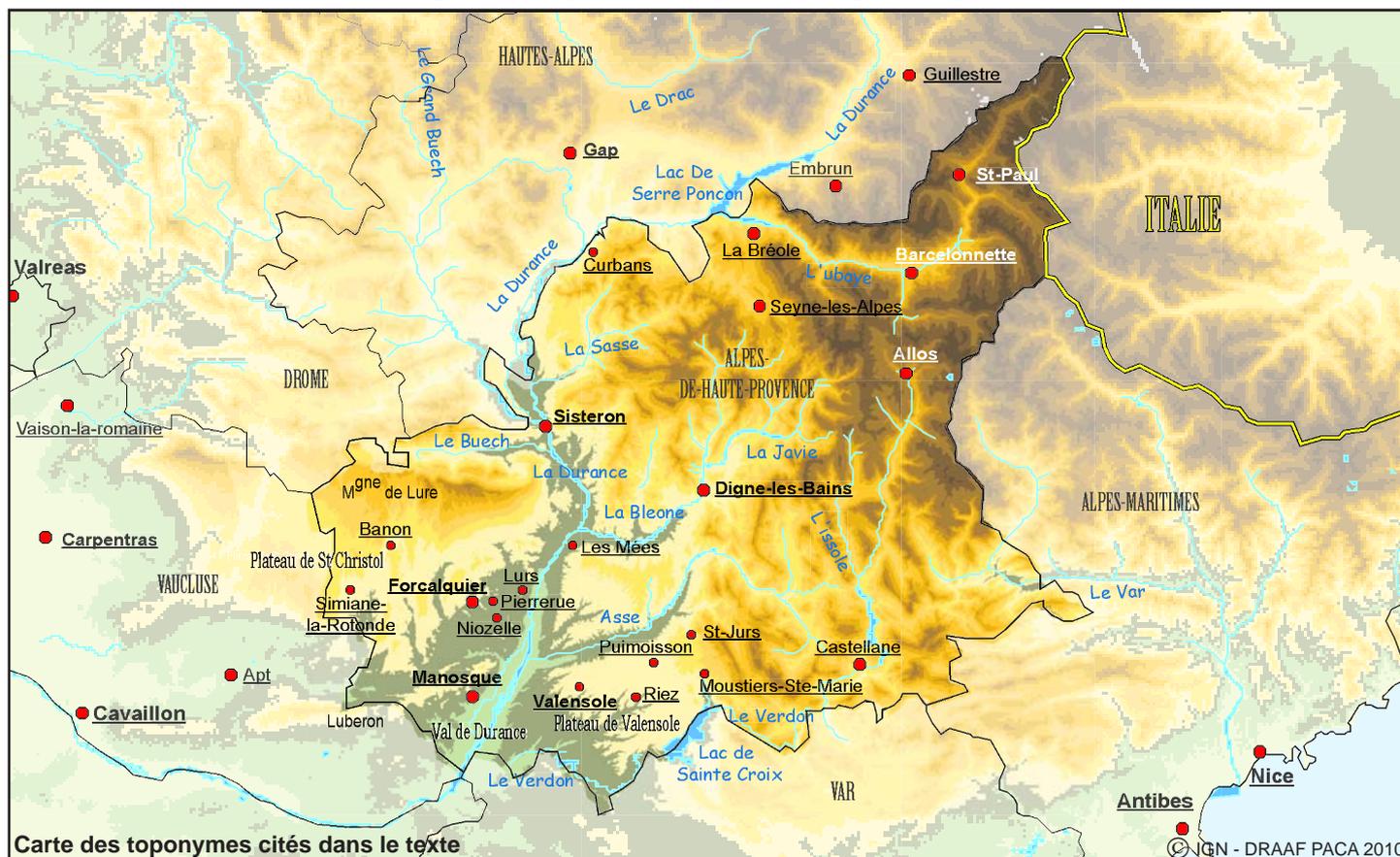
- 1° Elle produit des produits agricoles ;
- 2° Elle atteint une certaine dimension : soit un hectare ou plus de superficie agricole utilisée, soit vingt ares ou plus de cultures spécialisées, soit une activité de production agricole supérieure à un minimum (1 vache, 10 ruches, 15 ares de fraises, etc.);
- 3° Elle est soumise à une gestion courante unique.

Orientation de production : désigne l'orientation technico-économique d'une exploitation agricole (OTEX), permettant de caractériser l'activité qui contribue majoritairement à la marge brute de l'exploitation. Par exemple, pour qu'une exploitation soit classée dans l'OTEX viticole, il faut que plus des deux-tiers de la marge brute standard provienne de l'activité viticole.

SAU : superficie agricole utilisée. Elle comprend les terres arables, la STH (surface toujours en herbe) et les cultures permanentes.

Unité de Travail Annuel (UTA) : une UTA correspond au travail d'une personne à plein temps pendant une année entière. Le travail fourni sur une exploitation agricole provient d'une part de l'activité des personnes de la famille (chef compris), d'autre part de l'activité de la main d'œuvre salariée (permanents, saisonniers, occasionnels, salariés des ETA et CUMA).

LES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE



L'agriculture occupe un tiers de l'espace départemental

Les Alpes-de-Haute-Provence sont bordées par les départements des Alpes-Maritimes, du Var, du Vaucluse, de la Drôme et des Hautes-Alpes ainsi que par l'Italie. Le département intègre au sud une partie des parcs naturels régionaux du Lubéron et du Verdon, à l'est une partie du Parc National du Mercantour. Le relief est extrêmement tourmenté avec des montagnes mais aussi un pays de plateaux et de vallées : de l'ouest à l'est, on distingue la montagne de Lure (1 850 mètres) avec au sud le plateau d'Albion, le plateau caillouteux de Valensole, les Grandes Alpes qui regroupent les vallées de l'Ubaye, de la Blanche et du haut Verdon. En Haute-Ubaye, les sommets dépassent 3 000 mètres d'altitude et tous les cols avoisinent ou dépassent les 2 000 mètres d'altitude. Le relief va en s'adoucissant des vallées alpines à l'est (Ubaye-Verdon-Bléone), aux collines, plateaux et vallées à l'ouest et au sud (Albion, Valensole, Manosque). Au sud du département, les canyons du Verdon séparent du département voisin du Var. L'agriculture occupe un tiers de l'espace départemental, si l'on y ajoute les 100 000 hectares d'alpages et de parcours collectifs. Les Alpes-de-Haute-Provence s'étendent sur 695 800 hectares. La population de 157 500 habitants début 2008 augmente de 1,4 % par an depuis 1999. Le solde migratoire est le seul moteur de cette croissance car le nombre de naissances et celui des décès s'équilibrent tous les ans depuis 1999. □

***Avec la participation du Service d'Économie Agricole
de la Direction Départementale des Territoires des Alpes-de-Haute-Provence***

Cette publication fait partie d'une série de portraits agricoles départementaux
Elle sera mise en ligne sur le site **Agreste** des statistique agricoles :
www.agreste.agriculture.gouv.fr > rubrique "en région" > Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de l'Information Statistique et Economique - (SRISE)
Château de Marveyre
161, rue du Commandant-Rolland
13272 MARSEILLE Cedex 08
Tél : 04 91 16 79 69 - Fax : 04 91 77 57 39
www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr

prix de vente : 2, 50 euros

Directeur régional : Jean-Marie SEILLAN
Directrice de la publication : Brigitte BACCAÏNI
Rédaction : Didier POULOS
Composition : Nadine NIETO
Dépôt légal : septembre 2010
ISBN : 978-2-11-097639-0